



Deuxième séance du conseil d'établissement 2024-2025

---

**DATE :** Jeudi 12 décembre 2024  
**HEURE :** 18 h 30  
**LIEU :** Salle polyvalente

**Présent(s) :**

Marylou Leclerc	Nathalie Desjardins
Mélissa Lavigueur	Geneviève Allaire
Karine Santerre	Krystel Beluse
Vanessa Laplante	Audrey Laplante
Sarah Durand	Anne-Julie Olivier

**Absente**

Tasha Adams

## PROCÈS VERBAL

**1. Mot de bienvenue**

Geneviève Allaire souhaite la bienvenue à tous.

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire**

La secrétaire sera Karine Santerre.

**3. Vérification des présences et du quorum**

Après vérification, nous avons quorum.

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Adoption proposée par : Nathalie Desjardins

Adopté par : Sarah Durand

**CÉ24/25-009**

**5. Dossiers menant à une prise de décision :**

**5.1 Activités et sorties éducatives**

La direction mentionne qu'il y a l'activité du petit bus qui aura lieu le 18 décembre prochain, payé par les parents.

**Activité adoptée par le CÉ à l'unanimité.**

**CÉ24/25-010**

Elle présente aussi les autres activités qui se retrouvent dans le tableau de planification des sorties 24-25 et nous en reparlerons au prochain CÉ lorsque toutes les activités auront leur prix.

5.1.1 Budget

Geneviève Allaire compare le budget initial et le budget révisé. L'école est dans une bonne posture financière.

**Adopté par Marylou Leclerc**

**CÉ24/25-011**

5.1.2 Budgets révisés (SDG et école)

La direction montre le budget du SDG. Nous avons eu une bonification de subvention pour le service de garde.

**Accepté par Krystal Béluse**

**CÉ24/25-012**

5.1.3 Résolution pour les deux fonds à destination spéciale Desjardins

Nous avons remarqué que nous avons 2 comptes (fads) pour les dons des Caisses Desjardins. Nous voulons fusionner ces 2 comptes pour que les 2 montant soient dans le même FADS.

**Accepté à l'unanimité.**

**CÉ24/25-013**

5.1.4 Résolution pour les fonds de F4700 pour l'activité UPLA

Pour l'activité UPLA, Geneviève demande si le CÉ accepterait de combler le manque de fonds pour payer l'activité avec notre fonds F4700.

**Accepté à l'unanimité.**

**CÉ24/25-014**

5.2 Résultats du sondage d'ouverture/fermeture pour semaine de relâche et lundi de Pâques

GG a envoyé un sondage aux parents pour savoir s'ils auraient besoin du SDG pour la semaine de relâche et le lundi de Pâques. Il y a eu 20 répondants, malheureusement nous n'atteignons pas le nombre minimal d'élèves pour être autonome financièrement, donc GG demande au CÉ s'il accepte que le SDG soit fermé pour cette semaine et cette journée-là.

**Accepté par Sarah Durand**

**CÉ24/25-015**

5.3 Adoption du plan triennal

GA explique qu'à chaque année, nous recevons un acte d'établissement pour l'école St-Édouard. Ces actes

là prévoient notre clientèle pour les 3 prochaines années.

Pour 25-26, nous prévoyons avoir 153 élèves, en 26-27 : 159 élèves et en 27-28 : 162 élèves. Tous nos locaux sont occupés.

**Le plan a été adopté à l'unanimité.**

**CÉ24/25-016**

#### 5.4 Approbation des COSP au 3<sup>e</sup> cycle

Un COSP c'est **contenus en orientation scolaire et professionnelle**. Brièvement la classe de 6<sup>e</sup> année recevront des gens qui exercent des métiers divers et le présenteront aux élèves.

**Axe 1:** Connaissance de soi

5e année: champs d'intérêts et aptitudes, influence sociale.

6e année: champs d'intérêts et aptitudes, influence sociale, métier d'élève et méthodes de travail, atouts en situations de transition.

**Axe 2:** Connaissance du monde scolaire

5e année: non vu.

6e année: caractéristiques de l'école secondaire.

**Axe 3:** Connaissance du monde du travail

5e année: occupation des gens de l'entourage (personnes qui ne sont pas dans l'entourage immédiat, mais travaillé dans le cadre du projet "la croisière de l'avenir").

6e année: occupation des gens de l'entourage.

**COSP adopté par Nathalie Desjardins**

**CÉ24/25-017**

#### 5.5 Demande de location du gymnase par une compagnie privée

La direction mentionne qu'une compagnie privée veut louer le gymnase pour une activité lucrative de Yoga. Elle explique tout ce que ça impliquerait de louer à des particuliers. Le CÉ doit accepter ou non.

Voici les points à réfléchir :

- Le type d'activité acceptée
- Est-elle lucrative ou non?
- Quelle sorte de clientèle?
- Récurrent ou non?
- Confirmation d'assurances?
- À coût nul pour l'école ou avec profit
- Le CÉ doit approuver, à la pièce s'il accepte ou pas.
- Quel employé sera sur place?

**Les parents du CÉ mentionne que si l'activité concerne les enfants on peut leur proposer l'activité et voteront s'ils acceptent ou pas. Pour toute demande autre que pour les enfants le CÉ refuse de louer le gymnase.**

**CÉ24/25-018**

#### 5.6 Activité de financement 2025

Il y aura la vente de pain et la vente de chocolat. La campagne de financement du pain servira à financer

certaines activités du 3<sup>e</sup> cycle. Pour la campagne du chocolat, celle-ci servira à financer l'activité de fin d'année.

**Accepté à l'unanimité.**

**CÉ24/25-019**

## **6. Autres sujets**

### **6.1. Présentation des activités spéciales de Noël**

Les parents ont reçu des courriels concernant les activités.

### **6.2. Compte-rendu de la formation obligatoire pour les nouveaux membres**

La direction a un formulaire à remplir pour savoir si les membres du CÉ ont complété toutes les capsules obligatoires de formation.

### **6.3. Fondation Le Ciel**

Krystal a eu un coup de cœur pour cette fondation. Alexandre Champagne a créé cette fondation pour les écoles pour démontrer l'impact des jeux vidéo. Il y a une équipe qui se déplacerait sur place pour montrer les impacts que les jeux vidéo ont auprès des jeunes. Pour cette année, c'est complet, mais nous pourrions regarder pour l'an prochain. Nathalie D. mentionne que ce serait un beau suivi avec l'équipe Benado et notre police communautaire, car eux aussi offrent des activités sur le sujet.

### **6.4. Cyberviolence – avertissement**

GA explique que nous avons un parent qui travaille auprès de la cyber criminalité et il nous informe qu'il y a des groupes extrémistes violents qui incitent des jeunes à faire des gestes de violence (ex. mutilation). Les plateformes visées seraient Roblox, discord, Minecraft etc. Il faut être vigilant lorsque nos jeunes changent de comportement drastiquement.

La direction demande au CÉ si elle peut envoyer la mise en garde aux parents reçue de la GRC. Le courriel sera envoyé au nom des membres du conseil d'établissement.

Anne-Julie suggère de seulement envoyer les parties importantes du document.

**Accepté par Krystal Béluse**

**CÉ24/25-020**

## **7. Période de questions du public**

Aucun public.

**8. Tour de table**

- a. Mot du représentant au comité de parents du centre de services scolaire
- b. Information de la présidence du conseil d'établissement  
Rien à mentionner.
- c. Information des membres du personnel de l'école  
Rien à mentionner
- d. Information de la responsable du service de garde  
Rien à mentionner
- e. Information de la direction d'école  
GA nous informe qu'elle sera parmi nous jusqu'en juin.

**13. Levée de la séance**

À 8h20

*Krystal Béluse*  
Présidente

*GAUline*  
Directrice